

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Continuous pagination/
Pagination continue
- Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

- Title page of issue/
Page de titre de la livraison
- Caption of issue/
Titre de départ de la livraison
- Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

- Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	15X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
							✓					

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE QUÉBEC

SOMMAIRE

Apostolat de la prière, 577. — Les deux Vicaires Généraux de l'archidiocèse de Québec, 578. — Bon avare, 579. — La guerre Hispano-Américaine, 580. — Le carême à Rome, 582. — Londres, 583. — Courrier de Saint Antoine de Padoue, 587. — Histoire du Cap-Santé, 587. — Memento hebdomadaire, 592.



Apostolat de la prière

PRIÈRE QUOTIDIENNE DURANT LE MOIS DE MAI

Divin Cœur de Jésus, je vous offre, par le Cœur immaculé de Marie, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, afin que la dévotion à Marie devienne de plus en plus chère aux Associés de l'Apostolat.

RÉSOLUTION APOSTOLIQUE: Prier le Cœur de Jésus par l'intercession du Cœur de Marie.



Les deux Vicaires Généraux de l'Archidiocèse de Québec

Nos lecteurs savent déjà que les Vicaires Généraux de feu Son Eminence le Cardinal Taschereau, Monseigneur C. A. Marois et Monseigneur T. E. Hamel, ont été de nouveau publiquement nommés à la même dignité et aux mêmes fonctions par notre vénéré Archevêque, Monseigneur Bégin.

Nous sommes certain d'être l'écho de nos lecteurs du clergé et des fidèles de l'archidiocèse en offrant à ces vénérés et distingués personnages l'hommage de nos sincères et respectueuses félicitations.

— L'expérience et les mérites acquis dans des sphères d'ac-

tion différentes mais convergeant à la même fin, le bien de l'Eglise, désignaient au choix du nouveau titulaire du Siège de Québec ces deux prêtres qui durant de longues années avaient été les auxiliaires aussi intelligents que dévoués de leur Ordinaire. Aussi, personne n'a été surpris lorsque, au jour mémorable de son intronisation solennelle, notre Pasteur bien-aimé a confirmé dans leur office les deux Vicaires Généraux de son illustre prédécesseur.

“Je renouvelle, dit en substance Sa Grandeur, la nomination faite par Son Eminence de Messieurs Marois et Hamel comme Grands Vicaires de mon archidiocèse. Le choix de mon vénéré prédécesseur n'était déjà un motif suffisant pour les continuer dans leur charge. L'expérience que j'ai acquise depuis plusieurs années de leurs hautes qualités et de leur inaltérable dévouement me fait un devoir de les associer à ma personne dans l'administration de mon archidiocèse.”

— A cette reconnaissance solennelle de la valeur de nos deux vénérés Grands Vicaires, nous ajoutons humblement l'expression de nos vœux de bonheur et de longue vie au service du meilleur des maîtres.

Bon avare

Voici une curieuse anecdote, tirée des Mémoires écrits par un prêtre du diocèse de Rouen, vers la fin du siècle dernier, et qu'on vient de publier :

Nous avons, raconte l'abbé Baston, un vieux chanoine, riche et avare... Il mangeait à toutes les tables et ne rendait pas un verre d'eau... Durant une de ces calamités d'hiver qui faisaient tant de malheureux à Rouen, le curé de la paroisse la plus riche en pauvres arrive au logis de M. l'abbé***. On le reçoit civilement. — Qu'y a-t-il pour votre service, monsieur le curé ? — Monsieur l'abbé, mes pauvres sont en grand nombre et fort souffrants. — C'est-à-dire que vous me demandez quelque chose pour eux ? — Oui, monsieur l'abbé. — Oh ! rien de plus juste. — Le secrétaire est ouvert, on en tire cinquante louis qu'on remet au pasteur...

Il conte sa bonne aventure à plusieurs de ses confrères, dont un part aussitôt pour en essayer la répétition. Même com-

pliment au début, même exposé, même ; *Oh ! rien de plus juste*, et cinquante louis. Le lendemain, deux autres curés se présentent encore et ensemble. — Nous n'avons pas, monsieur l'abbé, autant de pauvres que nos confrères que vous avez si généreusement assistés ; mais nous en avons. . . Si vous vouliez avoir la bonté. . . — Oh ! messieurs, rien de plus juste, et encore un rouleau de cinquante louis pour les deux.

Je tiens ce fait du premier des quatre curés. Puisse, pour l'honneur de l'Eglise et le bonheur de l'humanité, se multiplier cette noble race d'avares, qui s'épargnent sur tout, pour aider leurs semblables. (1)

La guerre Hispano-Américaine

Pour bien saisir la cause de cette malheureuse guerre, il faut savoir qu'il ne s'agit point entre les Etats-Unis et l'Espagne de dissentiments sur l'interprétation d'un droit réclamé par l'un, contesté par l'autre, mais des convoitises américaines sur une possession espagnole des plus légitimes, convoitises qui, depuis trois quarts de siècle au moins, ne cessent de s'affirmer par les moyens les plus déloyaux.

Dès 1823, Jefferson disait : " J'avoue avoir toujours été d'avis que Cuba serait l'addition la plus intéressante qui pourrait se faire à notre système d'Etats. " Dès ce moment les Américains commencèrent à employer les procédés incorrects dont ils usent encore.

En 1849, il se constitua à New-York une "*junta promotora de los intereses politicos de Cuba.*" dirigée par le général Lopez. Avec la complicité tacite du gouvernement fédéral, Lopez put préparer deux expéditions contre Cuba. Il échoua, fut fait prisonnier et puni de mort.

Le 10 octobre 1868, la révolte commença ; elle dura dix ans. Huit capitaines généraux se succédèrent à combattre les insurgés, qui s'approvisionnaient d'armes et de munitions, comme ils voulaient, aux Etats-Unis. Pour triompher, l'Espagne dut porter à Cuba une armée de 80.000 hommes. La guerre lui avait coûté près d'un milliard et 74.000 morts.

L'insurrection actuelle, également fomentée par les Etats-Unis, commença en février 1895. Pour payer les frais de la lutte, qui revenait d'abord à un million, puis plus tard à deux

(1) S. R. d'Evreux.

millions par jour, il fallait des prodiges d'énergie et d'ingéniosité, car les finances de l'Espagne ne sont pas, on le sait, dans un état bien brillant, et ce pays a une force contributive à peu près quatre fois moindre que la France.

Martinez Campos essaya de gagner les chefs insurgés, mais ceux-ci, qui recevaient de l'argent américain, n'avaient pas besoin d'argent espagnol. Soit par la guerre, soit par les concessions, si les Espagnols s'étaient trouvés en présence des Cubains seuls, ils n'auraient pas eu peine à vaincre l'insurrection. Les insurgés, en effet, au bout de quelques mois, auraient été dépourvus d'armes et de munitions. Mais ils tirent tout ce qu'ils veulent des Etats-Unis.

L'Espagne n'a pas seulement les Etats-Unis pour adversaires cachés dans ses efforts pour soumettre les rebelles, mais la Haute Banque, qui est entre les mains des Juifs, lui est également hostile. Enfin la franc-maçonnerie joue aussi un grand rôle dans cette affaire. Les Loges, très nombreuses à Cuba, sont, pour la plupart, des Loges américaines. Celles qui relèvent de la Maçonnerie espagnole ne sont pas moins hostiles à la Mère-Patrie, dont le plus grand tort, aux yeux de ces sectaires, est de rester malgré tout une puissance catholique. Les Loges d'Espagne elles-mêmes sont des foyers de trahison, et n'ont cessé de favoriser l'insurrection des Philippines et de Cuba.

Pour tout franc-maçon initié aux secrets de la secte et qui s'inspire de ses idées et de ses lois, les intérêts maçonniques priment les intérêts de nationalité et de patrie.

Le ministère espagnol lui-même compte parmi ses membres plusieurs francs-maçons des hauts grades, à commencer par le chef de cabinet, M. Sagasta. Celui-ci a bien déclaré, il est vrai, en plein Parlement, qu'il s'était retiré de la franc-maçonnerie quand il avait appris qu'elle était condamnée par Notre Mère la Sainte Eglise; mais en Espagne, ce reniement public n'a convaincu personne.

D'après *The Catholic Review* de New-York, citée également par la *France chrétienne*, le Président des Etats-Unis, Mac-kinkley, est également franc-maçon de haut grade.

Les Américains sont donc soutenus et encouragés par la juiverie cosmopolite, maîtresse de toutes les Bourses du monde, par la franc-maçonnerie universelle, par la fibusterie internationale de tout ordre et de toute espèce.

L'Espagne mérite donc les sympathies du monde catholique et de tous les peuples aux yeux desquels le droit prime la force.

Le carême à Rome.

On raconte qu'un ambassadeur turc, ayant assisté, au XV^e siècle, au carnaval de Rome, fit savoir à son roi, Soliman II le Magnifique, que les chrétiens, atteints de folie pendant le carnaval, étaient guéris instantanément, le mercredi suivant, par la vertu de certaines cendres qu'un prêtre leur mettait sur le front.

Les Romains d'aujourd'hui sont, pour bien des choses encore, comme ceux du XV^e siècle. Une fois que le carnaval est fini, ils sont subitement guéris de leur folie, et ils entrent sérieusement dans la sainte quarantaine. Dès le premier jour, ils vont recevoir les cendres avec un empressement religieux, et puis on les voit accourir en foule au sermon de onze heures qui se fait dans les basiliques majeures et dans les principales églises.

Ils aiment beaucoup la prédication, et c'est avec plaisir qu'ils viennent se ranger autour de la chaire du *Gesu*, de la *Minerve*, de *Saint-Augustin*, de la *Chiesa nuova*, de *Saint-Charles au Corso*, etc. Je ne parle pas de Saint-Pierre, de Saint-Jean-de-Latran, et de Sainte-Marie Majeure, parce que le prédicateur qui prêche la station du carême, dans ces trois basiliques patriarcales, ne prêche que pour le Chapitre. S'il arrive qu'il ait un auditoire de fidèles, par-delà le chœur des chanoines, il ne le doit guère qu'au hasard qui amène ces étrangers, ou à la curiosité qui conduit quelques Romains.

Ce sont ordinairement les Dominicains, les Jésuites, les Franciscains et les Capucins qui fournissent les prédicateurs du carême, et parmi eux on choisit les plus renommés, les plus braves, comme disent les Romains, *i pia bravi*, dans le sens de bons.

Or, une station quadragésimale, à Rome, un *quaresimale*, exige et comporte un sermon par jour; le prédicateur ne se repose que le samedi. Cela suppose évidemment une bonne tête et une bonne santé, une intelligence cultivée et une poitrine solide, en un mot, un *homme fort* et fort en tous les sens.

Or, ici, les hommes de cette trempe ne manquent pas, surtout

dans les ordres religieux, qui tous font des savants, des orateurs, des cardinaux et des papes.

Du reste, la grâce de Dieu est là ; elle accompagne toujours les missionnaires, les évangélisateurs, les apôtres, et il semble qu'elle doit accorder des faveurs particulières à ceux qui prêchent dans la Ville-Eternelle. Ils ont, par exemple, quelques jours avant de commencer leur station, la bénédiction du Saint-Père, que n'ont pas les autres prédicateurs du monde catholique. Chaque année, en effet, dans la matinée du jeudi gras, le Pape reçoit en audience les curés des paroisses et les prédicateurs du carême, qui viennent, les uns après les autres, les curés les premiers, baiser son pied et recevoir sa bénédiction.

Cette cérémonie a un symbolisme et une poésie qui n'échapperont pas aux âmes vraiment chrétiennes : elle rappelle *l'Ita et docete omnes gentes* de Notre-Seigneur Jésus-Christ, d'autant plus que le Saint-Père ne congédie jamais les curés et les prédicateurs sans leur adresser la parole, pour encourager leur zèle apostolique.

Quand le Pape est empêché, il est remplacé en ceci par le cardinal-vicaire. Je lis, dans le *Diario di Roma* de 1794, qu'en pareille occasion, le cardinal Corsini fit un éloquent discours aux curés, pour les exhorter à prendre un soin particulier des âmes confiées à leur garde, et qu'il en fit un autre aux prédicateurs pour leur inspirer de ne pas faire en chaire de dissertations philosophiques, mais de prêcher plutôt la morale évangélique et de nourrir leur parole de la doctrine des saints Pères, parce que c'était le meilleur moyen de rendre leur prédication utile au peuple : en un mot, il leur recommande la simplicité.

(A suivre)

LONDRES

(Suite)

Abbaye de Westminster. — Le monument le plus important qu'a épargné le grand incendie est l'abbaye de Westminster. Nous retrouvons là le grand art ogival du XIII^e siècle. L'église de Westminster est bien inférieure sans doute à nos cathédrales de Reims, d'Amiens, de Chartres et de Paris. Elle est belle cependant. Elle est bien la sœur, par le style, de celles de Bayeux, d'Evreux, de Coutances, de Rouen.

Je l'ai visitée souvent et jamais ce ne fut sans une pénible impression. C'est une des grandes œuvres de la foi catholique et elle est comme glacée et sans vie entre les mains de l'hérésie. Les autels et les tabernacles sont là qui attendent l'Eucharistie.

Les statues, les vitraux, le vocable des chapelles, tout rappelle le culte des saints. Les cendres de deux saints rois, Edouard le martyr et Edouard le confesseur, reposent là. La chapelle absidale rend un splendide hommage à la Vierge Marie, à qui elle était dédiée. Comment ce peuple ne comprend-il pas que tout ici lui reproche son apostasie ? J'aimais à invoquer là pour cette nation la Vierge Marie, qu'elle a tant aimée, avec les patrons de son abbaye royale, saint Michel et saint Jean.

C'est là qu'un souverain de l'Angleterre viendra un jour, avec les représentants de la nation, renouer les liens qu'a brisés Henri VIII et consoler l'Eglise qui pleure depuis trois siècles la perte d'un si grand nombre de ses enfants. Que ce sera beau et touchant ! Dieu veuille que ce soit bientôt.

Les anglais ont fait de cette église de Westminster une sorte de Panthéon. A côté des tombes royales, les grands hommes de la nation sont là représentés soit par leurs tombeaux, soit par de simples monuments commémoratifs.

Les poètes, les savants, les hommes d'Etat sont là, Shakespeare, Milton, Lord Byron, Bacon, Locke, Newton et cent autres. Je n'aime pas ces paradis hybrides où sont réunis pêle-mêle sous l'étiquette commune de la gloire terrestre des enfants de Dieu et des enfants de l'erreur. Dieu seul s'entend à faire un paradis, les hommes n'y devraient pas prétendre.

Au moins ce peuple religieux fait-il prier là auprès des tombes qui lui sont chères. Quelques chanoines anglicans y font un office quotidien.

Dieu veuille que nous revoyions bientôt la prière offerte auprès du tombeau de la patronne de Paris et qu'on ne lise plus auprès de son nom vénéré que des noms qui unissent à quelque gloire nationale la gloire plus pure d'une vie chrétienne !

Le Parlement. — A côté de l'église abbatiale est le *parlement*, un des plus imposants édifices de notre Europe.

Sa façade ogivale très ajourée et très ornée, s'étendant au bord de la Tamise sur une longueur de trois cents mètres, fait un effet merveilleux.

Les anglais se sont montrés grands dans cette construction

qui est récente. Elle surpasse tout ce qu'ils avaient fait depuis trois siècles. C'est qu'il s'agissait de leur grande institution nationale, le parlement, et ils ont retrouvé leur inspiration pour lui élever un palais.

L'organisation du travail. — Après les chefs-d'œuvres de l'art et plus qu'eux peut-être, vous devez désirer de connaître ce qui concerne l'organisation du travail.

Londres a gardé ses anciennes corporations. La Cité à elle seule en compte quatre-vingt-dix. La plupart sont des corporations de commerçants plutôt que d'ouvriers.

Les principales sont celles des *merciers*, des *épiciers*, des *drapiers*, des *poissonniers*, des *orfèvres*, des *pelletiers*, des *tailleurs*, des *quincaillers* et des *cabaretiers*.

Elles ne sont pas réduites, comme vos modestes syndicats, à louer une maison pour y abriter leurs réunions. Chacune d'elles possède dans la Cité un palais presque royal avec salle de fêtes, cercle, bibliothèque et riches collections. Elles ont des revenus considérables et plusieurs entretiennent des hospices et des orphelinats. Chacune d'elles a son chapelain. Pour vous donner une idée de leur richesse, il me suffira de vous dire que l'une d'elles, celle des orfèvres, a pour les fêtes de la corporation un service d'argenterie d'une valeur de douze millions.

Le travail des usines, plus récent en sa forme, est loin d'avoir une organisation aussi complète. Il est protégé cependant par des assurances diverses et des associations de secours mutuels.

Les salaires sont élevés. Ils varient de 35 à 55 francs par semaine. Les ouvriers du bâtiment sont les moins payés, les tisseurs et les typographes gagnent les plus gros salaires.

La vie n'est pas chère pour l'ouvrier. Aucune des denrées nécessaires à la vie n'est frappée d'impôt; les anglais ne connaissent pas les octrois.

Le plus précieux trésor de l'ouvrier anglais, c'est son dimanche, un bon dimanche bien complet donné tout entier à la religion et à la famille.

Toutes les usines ferment le samedi à midi pour que l'ouvrier puisse se préparer au dimanche et que le nettoyage et les réparations de l'usine n'empiètent pas sur le jour du repos.

N'allez pas croire, Messieurs, que les travailleurs anglais gagneraient plus s'ils travaillaient le septième jour. Le travail devenant plus commun sur le marché serait payé moins cher

c'est logique. Le salaire de sept jours ne serait pas plus élevé que celui de six. Les patrons n'y ont pas intérêt non plus, car l'ouvrier qui a pris le repos légitime lui donne pendant six jours un travail vigoureux, intelligent et soigné.

Appelons de nos vœux, Messieurs, le jour où la société française comprendra tout ce que le jour de Dieu bien observé rendrait à notre belle race française de force, de fécondité, de bien-être et de joyeuse humeur.

Le paupérisme. — Malheureusement, au-dessous de la classe laborieuse, il existe en Angleterre une classe nombreuse de déshérités qui croupissent dans la paresse et la misère. Ceux-là sont recueillis dans les *maisons de travail* qui ne diffèrent guère des prisons. Le budget qui pourvoit à l'entretien de ces refuges grossit chaque année. Il dépasse maintenant 200 millions par an. C'est là une des grandes plaies de l'Angleterre.

On ne verra jamais cela chez un peuple vraiment catholique où mille œuvres diverses relèvent constamment le malheureux en l'aidant, en l'encourageant, en l'instruisant, en le consolant.

Grâce à Dieu la charité est encore une vertu française. L'Angleterre ne nous contestera jamais, j'espère, la victoire sur ce terrain. Nous demeurerons les dignes fils de Vincent de Paul. Nous ne trahisons pas ce héros de la charité, nous ne lui infligerons pas un Waterloo.

Les Irlandais. — Je ne puis pas vous parler des travailleurs de Londres sans appeler votre attention sur une classe de ces travailleurs qui mérite tout particulièrement votre sympathie. Je veux parler des Irlandais, qui sont là au nombre de 300,000, assez durement menés par les anglais.

Pauvres victimes de la tyrannie anglaise, ils aiment la France, comme les polonais, comme tous les persécutés aiment la France parce qu'ils savent que les cœurs en France sont généreux et compatissants. Vous connaissez la condition de l'Irlande. Le sol irlandais appartient tout entier à quelques lords anglais, qui dépensent à Londres les revenus qu'ils touchent en Irlande.

Ce peuple grevé de fermages trop lourds est réduit à opter entre l'exil volontaire et la misère : et l'on voit depuis 50 ans cette population, la plus féconde du globe, diminuer d'un million d'hommes tous les dix ans par l'émigration. C'est un fait unique dans l'histoire.

Depuis que la foi catholique gagne du terrain en Angleterre,

une parti nombreux se forme pour demander qu'il soit enfin rendu justice au plus malheureux des peuples. Dieu veuille exaucer les vœux que nous formons pour ces sympathiques amis de la France.

En Tamise.— Mais le temps vient de nous préparer au retour. Nous allons faire une dernière excursion en Tamise, puis nous appareillerons pour la France.

(à suivre)

Courrier de Saint Antoine de Padoue

Action de Grâce. — Remerciements à Saint Antoine de Padoue pour plusieurs grâces obtenues.

J. E. M. D.

HISTOIRE DE CAP-SANTÉ (Suite)

Le 5 janvier 1878, la paroisse perdit un citoyen qui avait joué un rôle assez marquant, l'honorable Elie Thibaudeau. Marchand de profession, il ne fut pas longtemps sans fermer son comptoir pour se livrer à la politique, dont il n'eut pas trop à se plaindre. Il représenta le comté de Portneuf à plusieurs reprises, fit partie du ministère Brown-Dorion, qui ne vécut que quarante-huit heures : puis en 1863, il fut nommé à la position de régistrateur du comté de Portneuf, devenue vacante par la mort de M. Lelièvre.

Quand une église est pourvue d'un carillon de cloches, il est rare que le curé ne rêve pas ensuite l'acquisition d'un orgue, qu'on peut appeler le carillon intérieur. M. Fortin éprouva, comme tant d'autres, cette légitime ambition, et commença à agiter la question en 1879. Mais l'acquisition d'un orgue n'est pas toujours ce qu'un vain peuple pense, et avant de l'entendre ronfler ses airs solennels et harmonieux, il faut se résigner à entendre bien des notes discordantes. Tout le monde, comme le disait monsieur le curé Gâtien à propos de peinture, n'est pas tenu de goûter les beautés de la musique. Pour plusieurs, rien

n'est comparable au chant sans accompagnement, et un simple harmonium est un objet de luxe à leurs yeux. Le conseil de la fabrique fut saisi de la question de l'orgue, pour la première fois, le 9 décembre 1879. Deux requêtes lui furent présentées : l'une signée de 111 francs-tenanciers, exprimant le désir de voir la fabrique faire cette acquisition ; et l'autre signée par trente-cinq, s'opposant à cette mesure. Les marguilliers étaient paraît-il, en majorité hostiles au projet ; mais, ayant commis la faute de quitter la salle un instant, sans avoir demandé de suspendre la séance, les autres marguilliers s'empressèrent de demander le vote, et résolurent à l'unanimité que le curé, conjointement avec les marguilliers en charge, était autorisé à acheter, aux frais de la fabrique, un orgue qui devait être, dans la pensée des requérants, une offrande faite au Sacré-Cœur de Jésus, en reconnaissance des grâces spéciales accordées à la paroisse (1).

Quand les marguilliers, sortis pour se concerter entre eux, firent de nouveau leur entrée dans la salle, ils eurent le désappointement de constater que tout était réglé, et jurèrent, mais un peu tard, que pareil tour ne leur arriverait plus.

Six mois plus tard, la confection de l'orgue était terminée et on en fit la bénédiction et l'inauguration solennelles, le 29 juillet, au milieu d'un grand concours de peuple. Le Révd. M. N. Bellenger, curé de Deschambault, présida la cérémonie de la bénédiction, et la tâche agréable de l'inauguration fut partagée par M. l'abbé G. R. Fraser, par MM. G. Gagnon et G. de St-George. On remarquait au chœur : MM. les abbés F. Pilote, N. Godbout, T. E. Beaulieu, G. Gaudin qui officia et donna la bénédiction papale, W. Blais, J. Martel, Aug. Gosselin, L. Chabot, J. Soulard, O. Gadin, T. Labrecque, G. B. Dionne et L. Dumont.

Il est juste de dire ici que si la paroisse du Cap-Santé a l'avantage de posséder un orgue, elle le doit en grande partie à M. le notaire de St-George, qui a été l'instigateur du mouvement, et n'a reculé devant aucun sacrifice pour le mener à bonne fin. Non content de cela, il s'engagea à remplir gratis les fonctions d'organiste— et ce service était d'autant plus appréciable qu'il était musicien expert, et qu'il aurait fait un excellent maître de chapelle dans n'importe quelle église de ville.

L'acquisition de l'orgue fut la dernière œuvre de M. Fortin

(1) Le curé et le troisième marguillier furent autorisés, le 25 janvier 1880, à confier la facture de l'orgue à M. Déry de Québec, au prix de \$ 1880. 00.

qui, pendant le reste de son administration, ne s'occupa plus que des améliorations ordinaires et indispensables :

En 1882, il y eut une nouvelle visite pastorale. L'archevêque de Québec confirma 108 personnes, alloua les comptes pour 1878-79-80-81, et recommanda la démolition de la grande maison de pierre construite par M. Fillion, presque en face du presbytère actuel. Ce fut pour l'exécution d'une partie de ce travail que la fabrique vota, le 6 juillet 1884, une somme de cinquante piastres. La démolition de cette maison ne fut terminée définitivement qu'en 1885. Dans la même année, on renouvela les perrons de l'église, et on fit le petit escalier en pierre, qui se trouve entre le presbytère et la terrasse de l'église.

Jusque-là, M. Fortin avait pu suffire seul à la desserte de la paroisse, mais ses forces avaient tellement décliné depuis quelques années, qu'il dut songer à donner sa démission ou à demander un auxiliaire. Alors, les marguilliers, pour lui faciliter la dernière alternative, décidèrent, le 13 novembre 1885, de prier l'archevêque de Québec, d'imposer la capitation aux familles qui ne paient pas la dîme.

Qu'y a-t-il de plus équitable, au reste, et en vertu de quel principe les familles qui ne cultivent pas la terre, pourraient-elles raisonnablement prétendre être desservies gratuitement ? La capitation qui devient loi dans une paroisse, ne devrait donc jamais rencontrer cette opposition mesquine et injustifiable que nous voyons s'afficher quelquefois.

Grâce à Dieu ! il n'en fut pas ainsi au Cap-Santé, et l'on eut la sagesse de trouver bon ce que décréta l'archevêque de Québec,

Lettre pastorale aux fidèles du Cap-Santé.

Aux fidèles de la paroisse du Cap-Santé, Salut et bénédiction en Notre Seigneur.

La Justice et la Religion, N. T. C. F., exigent que tous ceux qui reçoivent des secours spirituels de la part du curé, contribuent pour leur part à sa subsistance.

Comme il y a, dans la paroisse du Cap-Santé, des familles qui ne vivent pas de la culture de la terre et qui ne contribuent en rien ou presque rien à la subsistance du curé, nous avons jugé qu'il était juste et convenable d'exiger de leur part quelque chose pour cet objet.

C'est pourquoi nous avons réglé et ordonné, réglons et ordonnons ce qui suit : 1° A commencer dès l'année 1886, chaque famille qui ne vit pas de la culture de la terre, payera au curé la somme de cinquante centins pour chaque communiant ; 2° La même somme de cinquante centins devra être payée par chaque serviteur, servante ou autre personne qui vit de son travail ; 3° La susdite somme de cinquante centins sera payable comme la dîme, au temps de Pâques.

Nous déclarons que la capitation susdite étant due par religion, par obéissance et par justice, quiconque refusera de la payer, se rendant coupable d'une faute grave, ne peut être admis aux sacrements de l'Eglise même à l'article de la mort ; à moins qu'il ne soit repentant de sa faute et disposé à la réparer dès qu'il le pourra.

Sera la présente Ordonnance lue et publiée au prône de la messe paroissiale du Cap-Santé, et insérée dans le livre de la fabrique.

Donné à Québec sous notre seing, le sceau de l'archidiocèse et le contre-seing de notre sous-secrétaire, le treizième jour de novembre mil huit cent quatre-vingt-cinq.

E. A. Arch. de Québec.

Par Monseigneur.

C. O. GAGNON, Ptre, S. Secrétaire.

La dernière visite pastorale sous le règne de M. Fortin eut lieu le 10 juillet 1886. Le Cardinal Taschereau donna la confirmation à 111 personnes, alloua les comptes pour 1882-83-84-85, et recommanda de peindre l'intérieur de l'église et de faire à l'extérieur les réparations nécessaires.

A raison de la modicité des revenus de la fabrique, M. Fortin aurait voulu faire ces réparations par voie de répartition, mais la majorité des marguilliers n'y consentit que pour les travaux de l'extérieur, laissant à la fabrique les travaux de l'intérieur. Les réparations furent exécutées dans l'été de 1887, par des syndics nommés *ad hoc*, et coûtèrent environ \$1200.

Pressentant probablement sa fin prochaine, M. Fortin avait pris la résolution de rester étranger à la direction de ces derniers travaux. Ses prévisions ne le trompèrent pas, car la mort vint le ravir à l'estime de ses paroissiens le 22 février 1887. On peut dire que M. Fortin mourut sur la brèche, puisque le 1er

février il célébrait encore le mariage de Isaïe Picher et de Exilda Derome. Ce fut son dernier acte curial. Sa mort fut édifiante comme sa carrière sacerdotale. Il la vit venir sans surprise et sans effroi : sans surprise, car il se sentait mourir depuis longtemps ; sans effroi, car il avait contracté avec la pensée de la mort une familiarité qui la lui faisait plutôt regarder comme une amie. " Si je vais au ciel, comme je l'espère, disait-il à ses confrères, dans son langage ingénu, je rirai bien de vous autres."

Il a laissé une réputation de sainteté incontestable. Nul ne le sait mieux que nous qui avons été appelé à recueillir sa succession, et à faire connaissance avec les âmes qui ont bénéficié de sa direction pendant quatorze ans. Si ses anciens paroissiens disent quelquefois qu'il n'avait pas le don de l'éloquence — ce qui n'empêchait pas ses instructions d'être solides — ou qu'il manquait un peu de souplesse, ils ne manquent jamais d'ajouter : mais c'était un excellent prêtre. Qu'importe tout le reste, quand une population entière rend un témoignage aussi flatteur ! Il n'y a plus rien à ajouter à l'éloge d'un prêtre auquel le peuple, qui s'y méprend rarement, s'accorde à décerner l'aurole de la sainteté.

Après un service solennel chanté le 25 février, par M. l'abbé N. Bélanger, curé de Deschambault, en présence de MM. les abbés E. Fafard, O. Godin, F. Dumontier, E. E. Hudon, U. Rousseau, B. Chabot, O. Soucy, J. B. Soulard, C. Gagné, F. Allard, L. A. Lévesque, ses restes mortels furent déposés sous le coin nord de l'autel de la Sainte Vierge, au pied duquel on le voyait si souvent agenouillé. C'est là qu'il repose en attendant l'heure glorieuse de la résurrection. M. Fortin est le quatrième curé du Cap-Santé inhumé dans l'église de cette paroisse. M. l'abbé Lévesque, vicaire de M. Fortin, fut desservant du Cap-Santé jusqu'au 1er octobre 1887. Il ne se passa rien de remarquable pendant ces quelques mois, à l'exception de la bénédiction d'un calvaire qui eut lieu en septembre. Voici la relation de cette cérémonie à peu près telle que rapportée par les journaux. " Hier après-midi, a eu lieu au Cap-Santé l'imposante cérémonie de l'érection d'un calvaire sur la propriété de M. C. Delisle.

" Plusieurs membres du clergé et des centaines de citoyens étaient venus des paroisses environnantes pour assister à cette fête.

“ La bénédiction du calvaire fut faite par M. l'abbé N. Bellen-ger, et le sermon de circonstance fut prononcé par M. l'abbé O. Godin. En terminant, le prédicateur rappela la générosité de M. Ferdinand Delisle, de Québec, enfant de la paroisse et donateur de ce magnifique calvaire.

“ Les autres prêtres présents étaient : MM. A. A. Blais, F. X Bé-langer, F. Faguy, B. Chabot, E. Hudon, J. B. Soulard, N. Cinq-Mars, J. Turcotte et L. A. Lévesque. On remarquait aussi les deux députés du comté : MM. de Saint George et Tessier. Quelques jours après, le desservant quittait la paroisse, et le 29 septembre, le treizième curé du Cap-Santé, l'abbé D. Gosse-lin commençait son règne (1).



M. GOSSELIN

Treizième curé (1887.....)

FIN

Memento hebdomadaire

QUÉBEC. — Les Quarante-Heures auront lieu à St-Jean Chrysostôme, le 9; à Ste-Sophie, le 11; à Ste-Héné-dine, le 13; au couvent de N.-D. des Laurentides, le 14.

(1) Nos successeurs pourront facilement continuer l'histoire du Cap-Santé, s'ils le veulent, puisque nous leur laissons un Mémorial commencé en 1887. D. G.

Directeur : M. l'abbé D. GOSSELIN, Cap-Santé, Fortneuf.